

Chargé.e de mission éducation

Préambule

« L'Education est notre grande cause, celle qui permet d'entrer dans un monde commun, de le comprendre, d'y trouver sa place pour y vivre mieux, ensemble. Il s'agit d'une éducation commune articulant l'éducation première et la formation multidisciplinaire tout au long de la vie ».

Présentation de la structure

Créée en 1866, **La Ligue de l'enseignement**, est présente en France au travers de son réseau de Fédérations départementales, elle a développé un projet et des compétences au service des associations, des écoles, des collectivités et de tous leurs partenaires.

Un mouvement d'éducation populaire, œuvrant pour la promotion et le développement de l'engagement bénévole et associatif.

La Ligue de l'enseignement fédère, soutient et accompagne des associations et des personnes morales qui encouragent toutes les initiatives individuelles et collectives.

Un mouvement d'éducation laïque complémentaire de l'enseignement public, agissant avec, pour, dans et autour de l'école.

La Ligue de l'enseignement concourt à la démocratisation, l'extension et l'amélioration du service public de l'Education nationale, associant les collectivités territoriales et les citoyens dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle.

Un mouvement d'idées, mouvement de citoyens portant le débat et agissant pour la transformation sociale grâce au **Cercle Condorcet**.

Un mouvement sportif, l'USEP : L'enfant, au cœur de la vie associative

L'Usep, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré, créée en 1939, est le secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement, à la fois 1ère fédération sportive scolaire de France et mouvement pédagogique et associatif. L'Usep permet à l'enfant, jeune sportif citoyen, de pratiquer de multiples activités, d'organiser des rencontres, d'apprendre et construire les règles.

Un mouvement sportif, l'UFOLEP, créée en 1928 : une autre idée du sport promouvant l'activité physique et sportive comme un outil de construction des individus et non comme une fin en soi.

Afin de renforcer l'équipe salariée, la Ligue de l'Enseignement de l'Ariège recrute **un.e chargé.e de mission** pour son pôle Education / citoyenneté, en charge de la mise en œuvre et du développement des actions éducatives, sur la base de 2 axes principaux :

- Affirmer la complémentarité de la Ligue avec la mission de service public de l'école
- Affirmer le rôle de la Ligue comme mouvement d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité

Missions

- Elaborer, animer des actions éducatives dans l'ensemble des espaces éducatifs (établissements 1^{er} et 2nd degré, accueils péri-scolaires...) à destination des élèves et des équipes éducatives.
- Assurer le suivi et la coordination administrative des actions et projets
- Concevoir des outils et contenus pédagogiques
- Construire et proposer des actions en réponse aux enjeux éducatifs des territoires
- Initier et /ou renforcer les partenariats avec les acteurs éducatifs
- Promouvoir les actions proposées

Missions et activités transversales

- Participer à la transversalité des projets et actions au sein du pôle et avec les autres secteurs d'activités de la fédération : vie associative, numérique, sport...
- Participer aux projets et manifestations portés par la fédération et son réseau

Compétences et expériences

- Maîtrise de la posture éducative et de la relation pédagogique
- Maîtrise des techniques d'animation
- Maîtrise méthodologie de projet : du diagnostic à l'évaluation
- Aptitude à travailler en équipe et qualités relationnelles
- Capacité à construire et animer des projets pédagogiques
- Capacité d'organisation, d'adaptation, d'autonomie de travail et de prise d'initiative
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Esprit créatif et curieux
- Rigueur administrative
- Maîtrise des outils bureautiques

Profil recherché

- Formation : BPJEPS ou DUT Carrières sociales animation socio culturelle ou licence pro métiers de l'animation
- Expériences dans le champ associatif et de l'éducation populaire appréciées

Type de contrat

- CDI temps plein. 35h00
- rémunération basée sur l'indice 300 de la convention collective ECLAT
- Salaire brut 1930 €
- Reprise de l'ancienneté selon convention collective

Conditions d'exercice

- Siège de la Ligue de l'enseignement à Foix– Déplacements réguliers sur le département de l'Ariège
- Permis B indispensable

Envoyer lettre de motivation et CV par mail à l'attention de M. Blaise LE GOAEC, Délégué Général : dg@laligue09.org

Poste à pourvoir en février 2022